

LISTE DES PIÈCES À PRODUIRE – Ne pas envoyer d'originaux

Documents à fournir dans tous les cas

- Le dossier de demande de titre de séjour, dûment complété et signé

État-civil :

- Passeport (pages d'identité, visas, cachets d'entrées et de sorties du territoire)
- 3 photographies d'identité normées
- Si vous êtes marié·e et/ou avez des enfants : carte de séjour de votre conjoint (ou carte d'identité) ; extrait d'acte de mariage ou extraits d'acte de naissance des enfants avec filiation (documents correspondant à la situation au moment de la demande)

Hébergement :

- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture d'électricité, de gaz, d'eau, de box Internet, bail ou taxe d'habitation) [> si hébergement chez un tiers, attestation d'hébergement, facture de moins de 6 mois et copie de la pièce d'identité de l'hébergeur]

Ressources :

- Attestation sur l'honneur, manuscrite, de n'exercer en France aucune activité professionnelle
- Justificatif de couverture sociale pour la durée du titre sollicité
- Justificatifs de moyens d'existence suffisants atteignant un montant annuel égal à **12 fois le montant du SMIC mensuel net** (attestations bancaires, cautions de personnes solvables, titre de pension pour les retraités...). Ces documents doivent être traduits en français.
- Si prise en charge par une tierce personne : documents justifiant des ressources suffisantes du garant (avis d'imposition sur les revenus, fiches de paie...) + attestation de prise en charge financière et carte d'identité du garant

Documents complémentaires

1ère demande	Renouvellement
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Visa D <input type="checkbox"/> Acte de naissance avec filiation <input type="checkbox"/> Certificat médical de l'OFII 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Dernier titre de séjour (copie) <input type="checkbox"/> <u>En cas de retard</u> (demande de renouvellement ou de rendez-vous déposée après la validité du titre) : 180 € en timbres fiscaux

À DÉPOSER LORS DU RETRAIT DE VOTRE TITRE DE SÉJOUR

1ère demande	Renouvellement
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Timbres fiscaux d'un montant de 225 € 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Timbres fiscaux d'un montant de 225 €

NB : les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur interprète assermenté auprès d'une cour d'appel.